

Nantes, le 18 mai 2018

## La Région soutiendra la reconversion professionnelle des salariés et des éleveurs vendéens du groupe Doux

Le Tribunal de Commerce de Rennes vient d'arbitrer en faveur de la reprise, par le consortium formé par les groupes ligériens LDC et Terrena, du groupe volailler Doux, en liquidation judiciaire.

Je tiens à saluer cette décision qui devrait permettre de sauvegarder l'activité de l'un des acteurs majeurs de la filière avicole française et de lui offrir un modèle économique viable.

La constitution d'un nouvel ensemble industriel fort devrait, ainsi, contribuer, alors même que 45 % des poulets consommés en France sont aujourd'hui importés, à favoriser la reconquête du marché français.

Je prends acte, également, de l'engagement du groupe LDC de proposer aux salariés vendéens de l'usine de Chantonnay, qui ne sera malheureusement pas reprise, un poste, dans un rayon de moins de 25 kilomètres, principalement au sein des unités de sa filiale, la société Arrivé.

J'attache, également, une grande importance à la préservation de l'avenir de la soixantaine d'élevages avicoles ligériens qui étaient liés au groupe Doux : la volonté affirmée des groupes LDC et Terrena de sécuriser leur activité et de les accueillir au sein de leur filière d'élevage respective est un point positif.

La Région des Pays de la Loire qui s'est mobilisée tout au long de ces derniers mois, au côté de l'Etat, du Département de la Vendée, des collectivités territoriales vendéennes, et des acteurs de la filière avicole française pour préserver l'activité professionnelle des salariés et des éleveurs vendéens du groupe Doux, réaffirme son engagement à prendre toute sa part pour que leur reconversion s'opère dans les meilleures conditions possibles.

Elle mettra, ainsi, en œuvre ses dispositifs de formation professionnelle pour aider au reclassement des salariés vendéens au sein de l'entreprise LDC ou d'autres entreprises vendéennes.

Elle soutiendra, également, par le biais de son plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, les opérations de modernisation et d'adaptation des élevages concernés pour leur permettre de réussir leur réorientation professionnelle.

**Christelle Morançais**

**Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire**

### CONTACT PRESSE

**Nadia Hamnache:** [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16